

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2025

États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2025 et 2024 (note 1)

	31 août 2025	31 août 2024
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	485 614	424 400
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	4 205	2 966
Marge	786	780
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	52 788	33 693
Intérêts à recevoir	4 480	4 144
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	604	—
Montant à recevoir à l'émission de parts	5	—
Autres montants à recevoir	7	19
Actifs dérivés	703	523
Total de l'actif	549 192	466 525
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	52 788	33 693
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	4 755	—
Montant à payer au rachat de parts	112	36
Passifs dérivés	91	269
Total du passif	57 746	33 998
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	491 446	432 527
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie Plus	10 643	13 060
Catégorie Plus T4	167	189
Catégorie Plus T6	—	—
Catégorie C	2 738	3 375
Catégorie I	1 243	1 618
Catégorie Plus-F	144	143
Catégorie Plus-F T4	—	—
Catégorie Plus-F T6	—	—
Catégorie Plus-N	—	—
Catégorie Plus-N T4	—	—
Catégorie Plus-N T6	—	—
Catégorie O	476 511	414 142
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)		
Catégorie Plus	8,89	8,93
Catégorie Plus T4	7,48	7,59
Catégorie Plus T6	4,76	5,14
Catégorie C	9,35	9,40
Catégorie I	9,38	9,43
Catégorie Plus-F	8,65	8,68
Catégorie Plus-F T4	6,02	6,35
Catégorie Plus-F T6	4,87	5,25
Catégorie Plus-N	8,14	8,23
Catégorie Plus-N T4	6,02	6,35
Catégorie Plus-N T6	4,87	5,25
Catégorie O	9,41	9,44

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2025 et 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2025	98 954	102 418
31 août 2024	70 442	73 060

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2025	52 788	49 630	—	—
31 août 2024	33 693	39 367	—	—

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (la *date de création*).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie C	17 février 2006
Catégorie I	10 mars 2006
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 31 août 2025 et 2024 (note 1)

	31 août 2025	31 août 2024
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	17 380	16 589
Profit (perte) sur dérivés	(1 203)	282
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(7 845)	(14 014)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	153	34
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	6 985	32 056
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	15 470	34 947
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(6)	(11)
Revenu tiré du prêt de titres ±	101	103
Total des autres produits	95	92
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	154	190
Frais d'administration fixes ±±±	11	13
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	—	—
Coûts de transaction	9	5
Retenues d'impôt (note 7)	2	—
Total des charges avant les renoncations/prises en charge	176	208
Renoncations/prises en charge par le gestionnaire	(24)	(31)
Total des charges après les renoncations/prises en charge	152	177
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	15 413	34 862
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie Plus	304	976
Catégorie Plus T4	5	13
Catégorie Plus T6	—	—
Catégorie C	75	246
Catégorie I	45	176
Catégorie Plus-F	4	12
Catégorie Plus-F T4	—	—
Catégorie Plus-F T6	—	—
Catégorie Plus-N	—	—
Catégorie Plus-N T4	—	—
Catégorie Plus-N T6	—	—
Catégorie O	14 980	33 439
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)		
Catégorie Plus	1 303	1 633
Catégorie Plus T4	24	25
Catégorie Plus T6	—	—
Catégorie C	311	377
Catégorie I	147	274
Catégorie Plus-F	17	18
Catégorie Plus-F T4	—	—
Catégorie Plus-F T6	—	—
Catégorie Plus-N	—	—
Catégorie Plus-N T4	—	—
Catégorie Plus-N T6	—	—
Catégorie O	46 208	45 462
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)		
Catégorie Plus	0,24	0,60
Catégorie Plus T4	0,21	0,53
Catégorie Plus T6	(0,08)	0,26
Catégorie C	0,23	0,65
Catégorie I	0,29	0,64
Catégorie Plus-F	0,24	0,62

	31 août 2025	31 août 2024
Catégorie Plus-F T4	(0,07)	0,28
Catégorie Plus-F T6	(0,05)	0,25
Catégorie Plus-N	(0,09)	0,36
Catégorie Plus-N T4	(0,07)	0,28
Catégorie Plus-N T6	(0,05)	0,25
Catégorie O	0,33	0,74

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 août 2025	31 août 2024
	% du revenu brut tiré du prêt de titres	% du revenu brut tiré du prêt de titres
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Revenu brut tiré du prêt de titres	1 470	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(1 331)	(90,5)
Retenues d'impôt	(4)	(0,3)
Rémunération des placieurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(34)	(2,3)
Revenu tiré du prêt de titres	101	6,9
	103	4,1

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,90 %
Catégorie Plus T4	0,90 %
Catégorie Plus T6	0,90 %
Catégorie C	0,90 %
Catégorie I	0,40 %
Catégorie Plus-F	0,40 %
Catégorie Plus-F T4	0,40 %
Catégorie Plus-F T6	0,40 %
Catégorie Plus-N	0,40 %
Catégorie Plus-N T4	0,40 %
Catégorie Plus-N T6	0,40 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 août 2025 et 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	34	34

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers de dollars)**

Pour les périodes closes les 31 août 2025 et 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6		Parts de catégorie C	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	304	976	5	13	–	–	75	246
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(337)	(400)	(6)	(7)	–	–	(83)	(96)
Remboursement de capital	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(337)	(400)	(7)	(8)	–	–	(83)	(96)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	738	1 106	–	–	–	–	241	291
Montant reçu au réinvestissement des distributions	325	386	–	–	–	–	82	92
Montant payé au rachat de parts	(3 447)	(5 151)	(20)	–	–	–	(952)	(913)
Total des transactions sur parts rachetables	(2 384)	(3 659)	(20)	–	–	–	(629)	(530)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 417)	(3 083)	(22)	5	–	–	(637)	(380)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	13 060	16 143	189	184	–	–	3 375	3 755
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	10 643	13 060	167	189	–	–	2 738	3 375
Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)								
Aux 31 août 2025 et 2024								
Solde au début de la période	1 463	1 887	25	25	–	–	359	417
Parts rachetables émises	82	128	–	–	–	–	26	31
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	36	44	–	–	–	–	9	10
Total des parts rachetables émises	1 581	2 059	25	25	–	–	394	458
Parts rachetables rachetées	(384)	(596)	(3)	–	–	–	(101)	(99)
Solde à la fin de la période	1 197	1 463	22	25	–	–	293	359
		Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4		Parts de catégorie Plus-F T6
		31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	45	176	4	12	–	–	–	–
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(48)	(83)	(5)	(5)	–	–	–	–
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(48)	(83)	(5)	(5)	–	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	187	167	8	33	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	39	55	1	2	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(598)	(2 508)	(7)	(65)	–	–	–	–
Total des transactions sur parts rachetables	(372)	(2 286)	2	(30)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(375)	(2 193)	1	(23)	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 618	3 811	143	166	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 243	1 618	144	143	–	–	–	–
Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)								
Aux 31 août 2025 et 2024								
Solde au début de la période	172	421	16	20	–	–	–	–
Parts rachetables émises	19	19	1	4	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	4	6	1	–	–	–	–	–
Total des parts rachetables émises	195	446	18	24	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	(63)	(274)	(1)	(8)	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	132	172	17	16	–	–	–	–

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers de dollars) (suite)**

Pour les périodes closes les 31 août 2025 et 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6		Parts de catégorie O	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	–	–	–	–	–	–	14 980	33 439
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡	–	–	–	–	–	–	(16 580)	(15 534)
Du revenu de placement net	–	–	–	–	–	–	(16 580)	(15 534)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–	(16 580)	(15 534)
Transactions sur parts rachetables	–	–	–	–	–	–	123 251	85 041
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	–	–	–	–	16 546	15 491
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	(75 828)	(104 970)
Total des transactions sur parts rachetables	–	–	–	–	–	–	63 969	(4 438)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–	62 369	13 467
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	–	–	414 142	400 675
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	–	–	–	–	–	–	476 511	414 142
Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)								
Aux 31 août 2025 et 2024	–	–	–	–	–	–	43 865	44 309
Solde au début de la période	–	–	–	–	–	–	13 015	9 280
Parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	1 736	1 687
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	58 616	55 276
Total des parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	(7 963)	(11 411)
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	–	–	50 653	43 865
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–	–		

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
16 779	–

Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 31 août 2025 et 2024 (note 1)

	31 août 2025	31 août 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	15 413	34 862
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	6	11
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	7 845	14 014
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(6 985)	(32 056)
Achat de placements	(786 618)	(546 251)
Produits de la vente de placements	728 337	557 105
Marge	(6)	(424)
Intérêts à recevoir	(336)	(260)
Autres montants à recevoir	12	(4)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(42 332)	26 997
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	124 420	86 714
Montant payé au rachat de parts	(80 776)	(113 995)
Distributions versées aux porteurs de parts	(67)	(114)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	43 577	(27 395)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	1 245	(398)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(6)	(11)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	2 966	3 375
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	4 205	2 966
Intérêts reçus	17 044	16 329

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communications				
Postmedia Network Canada Corp.	3 721	8	5	
Xplornet Mobile Inc.	11 183	4	—	
Xplornet Wireless Inc.	6 826	5	2	
		17	7	0,0 %
Industrie				
Flint Corp., actions privilégiées, série 1	495	495	—	
Flint Corp., actions privilégiées, série 2	39	39	—	
		534	—	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES				
		551	7	0,0 %
TOTAL DES ACTIONS				
		551	7	0,0 %
 OBLIGATIONS CANADIENNES				
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada				
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2028/12/15	3 500 000	3 623
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,85 %	2030/06/15	série 126	2 482
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,90 %	2031/03/15	série 100	3 050 000
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,15 %	2031/12/15	série 104	2 500 000
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,55 %	2032/09/15	2 000 000	2 007
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,65 %	2033/06/15	3 000 000	3 044
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,60 %	2035/09/15	500 000	496
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15	1 810 000	1 947
CPPIB Capital Inc.	2,25 %	2031/12/01	3 100 000	2 906
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02	2 000 000	2 000
CPPIB Capital Inc.	4,30 %	2034/06/02	2 820 000	2 935
CPPIB Capital Inc.	4,00 %	2035/06/02	5 000 000	4 979
Gouvernement du Canada	4,00 %	2026/08/01	1 400 000	1 421
Gouvernement du Canada	4,25 %	2026/12/01	652 000	1 335
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01	6 875 000	6 853
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01	2 900 000	2 837
Gouvernement du Canada	2,75 %	2030/03/01	8 199 000	8 121
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01	18 775 000	16 498
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01	500 000	582
Gouvernement du Canada	3,25 %	2033/12/01	3 538 000	3 541
Gouvernement du Canada	3,50 %	2034/03/01	2 342 000	2 367
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01	15 874 000	15 532
Gouvernement du Canada	3,25 %	2034/12/01	1 000 000	986
Gouvernement du Canada	3,25 %	2035/06/01	8 243 000	8 174
Gouvernement du Canada	3,25 %	2035/12/01	1 850 000	1 810
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01	450 000	512
Gouvernement du Canada	1,50 %	2044/12/01	325 000	429
Gouvernement du Canada	1,25 %	2047/12/01	187 000	235
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01	650 000	540
Gouvernement du Canada	0,50 %	2050/12/01	492 000	495
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01	4 645 000	3 345
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01	3 694 000	2 343
Gouvernement du Canada	0,25 %	2054/12/01	375 000	314
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01	2 970 000	2 455
Gouvernement du Canada	3,50 %	2057/12/01	3 100 000	3 204
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01	650 000	527
PSP Capital Inc.	0,90 %	2026/06/15	3 000 000	2 906
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	2 000 000
PSP Capital Inc.	2,60 %	2032/03/01	2 000 000	1 892
PSP Capital Inc.	4,15 %	2033/06/01	2 650 000	2 676
PSP Capital Inc.	4,25 %	2055/12/01	rachetable	3 000 000
				128 327
				128 067
				26,0 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux				
CDP Financière inc.	4,20 %	2030/12/02	500 000	505
First Nations Finance Authority	4,05 %	2035/06/01	1 130 000	1 125
Hydro-Québec	3,40 %	2029/09/01	1 400 000	1 402
Hydro-Québec	3,55 %	2030/02/15	coupon zéro	3 700 000
Hydro-Québec	5,00 %	2045/02/15	série JM	1 500 000
Hydro-Québec	5,00 %	2046/02/15	série JN, coupon zéro	2 200 000
Hydro-Québec	5,00 %	2050/02/15	série JN	5 000 000
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15	série JN	500 000
Muskrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,83 %	2037/06/01	série B, rachetable	1 000 000
Muskrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,86 %	2048/12/01	série C, rachetable	2 000 000
Muskrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,38 %	2057/06/01	rachetable	1 000 000
Ontario Power Generation Inc.	4,99 %	2054/06/28	rachetable	379 000
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01	rachetable	500 000
Province d'Alberta	4,15 %	2033/06/01	rachetable	3 000 000
				3 145
				3 109

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		1 000 000	991	1 015	
Province d'Alberta	3,95 %	2035/06/01		600 000	607	601	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		600 000	602	516	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		5 071 000	4 060	3 893	
Province d'Alberta	3,10 %	2050/06/01		3 395 000	2 592	2 601	
Province de la Colombie-Britannique	5,70 %	2029/06/18		1 000 000	1 096	1 098	
Province de la Colombie-Britannique	1,55 %	2031/06/18		3 040 000	2 991	2 766	
Province de la Colombie-Britannique	4,15 %	2034/06/18		500 000	497	513	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		2 330 000	3 336	2 469	
Province de la Colombie-Britannique	4,30 %	2042/06/18		500 000	671	487	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	910 000	1 098	669	
Province du Manitoba	6,30 %	2031/03/05		2 700 000	3 769	3 107	
Province du Manitoba	3,90 %	2032/12/02		1 000 000	1 019	1 022	
Province du Manitoba	3,80 %	2033/06/02		650 000	642	656	
Province du Manitoba	4,25 %	2034/06/02		500 000	501	516	
Province du Manitoba	3,70 %	2035/06/02		1 000 000	980	978	
Province du Manitoba	3,40 %	2048/09/05		2 200 000	1 802	1 778	
Province du Manitoba	4,60 %	2057/09/05		500 000	485	486	
Province du Nouveau-Brunswick	3,95 %	2032/08/14		1 000 000	997	1 028	
Province du Nouveau-Brunswick	3,95 %	2035/06/03		1 000 000	996	998	
Province du Nouveau-Brunswick	4,55 %	2037/03/26		900 000	1 205	927	
Province du Nouveau-Brunswick	4,80 %	2039/09/26	fonds d'amortissement	2 500 000	3 082	2 605	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00 %	2026/06/02	série 6Z	2 050 000	2 213	2 055	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25 %	2027/06/02		1 000 000	998	974	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85 %	2028/06/02		500 000	537	500	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15 %	2030/06/02		1 600 000	1 598	1 598	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,85 %	2034/12/02		1 000 000	992	991	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,00 %	2035/06/02		2 000 000	1 985	1 995	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,10 %	2054/10/17		300 000	266	263	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,40 %	2042/06/01		1 500 000	1 786	1 468	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,75 %	2054/12/01		600 000	599	597	
Province d'Ontario	2,70 %	2029/06/02		3 500 000	3 458	3 470	
Province d'Ontario	2,95 %	2030/09/08		6 500 000	6 470	6 443	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		2 750 000	2 723	2 590	
Province d'Ontario	2,25 %	2031/12/02		3 000 000	2 635	2 814	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		903 000	917	920	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		2 250 000	2 630	2 576	
Province d'Ontario	4,15 %	2034/06/02		2 240 000	2 270	2 300	
Province d'Ontario		2034/12/02	coupon zéro	2 500 000	1 702	1 728	
Province d'Ontario	3,60 %	2035/06/02		1 720 000	1 686	1 673	
Province d'Ontario	4,60 %	2039/06/02		2 250 000	2 385	2 317	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		1 400 000	1 410	1 220	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		3 067 000	2 864	2 347	
Province d'Ontario		2047/06/02	coupon zéro	3 465 000	1 330	1 224	
Province d'Ontario		2047/12/02	coupon zéro	1 500 000	553	517	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		10 061 000	8 801	7 439	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		500 000	377	373	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		3 000 000	2 850	2 104	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		769 000	445	450	
Province d'Ontario	4,60 %	2055/12/02		2 000 000	2 018	1 980	
Province d'Ontario	4,45 %	2056/12/02		700 000	677	676	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	5,60 %	2034/02/21		962 000	1 365	1 078	
Province de Québec	6,25 %	2032/06/01		2 750 000	3 320	3 199	
Province de Québec	4,45 %	2034/09/01		4 950 000	5 180	5 183	
Province de Québec		2034/12/01	coupon zéro	1 000 000	678	691	
Province de Québec	4,00 %	2035/09/01		1 000 000	1 002	1 002	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		2 400 000	2 593	2 568	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		1 270 000	1 479	1 342	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		6 150 000	5 874	5 876	
Province de Québec	3,50 %	2045/12/01		1 000 000	1 087	848	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		6 193 000	5 741	5 137	
Province de Québec	4,20 %	2057/12/01		1 000 000	913	920	
Province de la Saskatchewan	2,20 %	2030/06/02		2 500 000	2 236	2 401	
Province de la Saskatchewan	2,15 %	2031/06/02		500 000	484	471	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2033/06/02		1 000 000	984	1 019	
Province de la Saskatchewan	5,00 %	2037/03/05	série EC	1 200 000	1 229	1 291	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	500 000	645	520	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		1 000 000	1 093	903	
Province de la Saskatchewan	2,75 %	2046/12/02		900 000	914	668	
Province de la Saskatchewan	3,30 %	2048/06/02		4 570 000	3 743	3 684	
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux					156 265	145 993	29,7 %
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,45 %	2041/10/07	série C, rachetable	400 000	342	338	
Ville de Calgary	4,20 %	2034/06/01		599 000	607	613	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		338 000	338	218	
Ville de Guelph	2,40 %	2031/06/03		361 000	361	337	
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		1 250 000	1 414	1 132	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Ville de Montréal	4,75 %	2045/12/01		1 221 000	1 219	1 208	
Ville d'Ottawa	3,10 %	2048/07/27		155 000	169	117	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		344 000	469	309	
Ville de Québec	4,50 %	2033/11/28		953 000	979	986	
Ville de Toronto	2,40 %	2027/06/07		1 000 000	1 013	994	
Ville de Toronto	2,95 %	2035/04/28		1 000 000	992	916	
Ville de Toronto	4,55 %	2042/07/27		1 800 000	1 716	1 772	
Ville de Vancouver	3,70 %	2052/10/18		390 000	346	321	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto		2026/02/02	coupon zéro	330 000	326	325	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10 %	2031/06/04		125 000	189	146	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75 %	2039/10/17	série 19-2, rachetable	570 000	468	458	
Municipal Finance Authority of British Columbia	1,35 %	2026/06/30		4 000 000	3 996	3 958	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30 %	2031/04/15		1 000 000	999	950	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2041/09/27		450 000	450	345	
Municipalité régionale de Peel	4,25 %	2033/12/02		1 000 000	1 272	1 034	
Municipalité régionale de Peel	2,50 %	2051/06/16		997 000	833	650	
Municipalité régionale de York	3,65 %	2033/05/13		379 000	376	378	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		113 000	133	114	
Université d'Ottawa	2,64 %	2060/02/13	série C, rachetable	400 000	400	238	
Administration de l'aéroport de Vancouver	1,76 %	2030/09/20	série I, rachetable	240 000	240	222	
				19 647	18 079	3,7 %	
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Marchés mondiaux CIBC inc., TACI LNH	3,24 %	2030/06/01		347 859	345	347	
Banque Équitable, TACI LNH	3,24 %	2030/04/01		493 889	490	493	
First National, TACI LNH	3,24 %	2030/07/01		234 478	234	234	
First National Financial Group Corp., TACI LNH	4,19 %	2029/04/01		357 002	356	367	
Banque Laurentienne du Canada, TACI LNH	3,24 %	2030/07/01		239 384	238	239	
MCAP Service, TACI LNH	4,04 %	2028/02/01		260 028	262	265	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	0,60 %	2025/12/01		852 308	849	849	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	2,94 %	2027/04/01	taux variable	982 288	980	979	
Scotia Capital Inc., TACI LNH	3,70 %	2029/03/01		1 833 739	1 798	1 860	
				5 552	5 633	1,1 %	
³ Obligations de sociétés (note 10)							
407 East Development Group	4,47 %	2045/06/23	fonds d'amortissement, rachetable	69 869	78	70	
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	169 000	175	187	
407 International Inc.	6,75 %	2039/07/27	rachetable	385 695	513	451	
407 International Inc.	7,13 %	2040/07/26	coupon à taux croissant	422 000	650	501	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	rachetable	391 000	348	335	
407 International Inc.	4,54 %	2054/10/09	rachetable	299 000	299	281	
Air Canada	4,63 %	2029/08/15	rachetable	2 512 000	2 512	2 487	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	376 575	426	330	
Alectra Inc.	4,31 %	2034/10/30	rachetable	423 000	423	429	
AltaLink L.P.	3,99 %	2042/06/30	rachetable	420 000	388	375	
ATCO Ltd.	3,88 %	2030/05/27	rachetable	580 000	584	584	
Banque de Montréal	3,73 %	2031/06/03	taux variable, rachetable	368 000	368	369	
Banque de Montréal	6,03 %	2033/09/07	taux variable, rachetable	302 000	321	322	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	5,50 %	2025/12/29		810 000	819	817	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	2,95 %	2027/03/08		450 000	430	449	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,73 %	2031/06/27	taux variable, rachetable	689 000	689	690	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	5,68 %	2033/08/02	taux variable, rachetable	306 000	322	323	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	4,25 %	2034/03/20		1 725 000	1 725	1 777	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	4,44 %	2035/11/15	taux variable, rachetable	755 000	757	764	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,70 %	2081/07/27	série 1, taux variable, rachetable	218 000	218	202	
Bell Canada	5,15 %	2028/11/14	rachetable	1 120 000	1 145	1 172	
Bell Canada	6,55 %	2029/05/01	rachetable	152 000	186	166	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	rachetable	1 670 000	1 671	1 725	
Bell Canada	5,85 %	2032/11/10	rachetable	145 000	146	159	
Bell Canada	5,15 %	2053/02/09	rachetable	300 000	299	289	
Bell Canada	5,25 %	2055/08/14	série M-67, rachetable	973 000	968	949	
Bombardier Inc.	7,35 %	2026/12/22		114 000	113	119	
British Columbia Investment Management Corp.	3,40 %	2030/06/02		1 935 000	1 944	1 953	
British Columbia Investment Management Corp.	4,90 %	2033/06/02		1 435 000	1 539	1 550	
British Columbia Investment Management Corp.	4,00 %	2035/06/02		1 200 000	1 192	1 198	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, rachetable	267 000	267	266	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,90 %	2031/06/20	taux variable, rachetable	400 000	402	403	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30 %	2034/01/16	taux variable, rachetable	500 000	523	524	
Canadian Natural Resources Ltd.	4,15 %	2031/12/15	rachetable	767 000	773	768	
Cenovus Energy Inc.	3,60 %	2027/03/10	rachetable	88 000	88	88	
Cenovus Energy Inc.	3,50 %	2028/02/07	rachetable	915 000	915	915	
Central 1 Credit Union	4,00 %	2030/08/20	rachetable	610 000	610	612	
Chartwell, résidences pour retraités	6,00 %	2026/12/08		330 000	330	341	
Chartwell, résidences pour retraités	4,40 %	2029/11/05	série D, rachetable	289 000	288	294	
Chartwell, résidences pour retraités	4,50 %	2032/03/06	série F, rachetable	226 000	226	226	
Cineplex Inc.	7,63 %	2029/03/31	rachetable	181 000	181	190	
Coastal Gaslink Pipeline L.P.	5,86 %	2049/03/30	série J, fonds d'amortissement	873 000	873	957	
Cogeco Communications Inc.	4,74 %	2035/02/06	rachetable	190 000	190	189	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Cogeco Communications Inc.	2,99 %	2031/09/22	rachetable	455 000	367	426	
Cogeco Communications Inc.	5,30 %	2033/02/16	rachetable	947 000	946	992	
Corus Entertainment Inc.	5,00 %	2028/05/11	rachetable	1 243 000	1 243	396	
Fonds de placement immobilier Crombie	4,73 %	2032/01/15	rachetable	150 000	150	153	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	171 208	171	162	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,56 %	2051/06/30		485 000	491	392	
CU Inc.	5,90 %	2034/11/20	rachetable	467 000	559	524	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	rachetable	70 000	71	75	
CU Inc.	5,56 %	2037/10/30	rachetable	212 000	251	231	
CU Inc.	3,81 %	2042/09/10		380 000	342	331	
CU Inc.	3,95 %	2048/11/23	rachetable	450 000	410	389	
EllisDon Infrastructure WPHC G.P.	4,03 %	2052/11/30	rachetable	400 000	375	328	
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00 %	2044/08/22	rachetable	300 000	240	263	
Enbridge Gas Inc.	6,10 %	2028/05/19		302 000	323	323	
Enbridge Gas Inc.	3,01 %	2049/02/09	rachetable	401 000	303	289	
Enbridge Gas Inc.	4,55 %	2052/08/17	rachetable	107 000	103	100	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	381 000	381	418	
Enbridge Inc.	5,12 %	2040/09/28	rachetable	354 000	353	345	
Enbridge Inc.	4,24 %	2042/08/27	rachetable	1 112 000	1 053	973	
Enbridge Inc.	4,57 %	2044/03/11	rachetable	138 000	128	125	
Enbridge Inc.	4,87 %	2044/11/21	rachetable	231 000	209	217	
Enbridge Inc.	6,51 %	2052/11/09	rachetable	861 000	860	996	
Enbridge Inc.	5,32 %	2054/08/22	rachetable	229 000	233	227	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/21	taux variable, rachetable	460 000	465	468	
Enbridge Pipelines Inc.	5,08 %	2036/12/19	rachetable	132 000	164	135	
Enbridge Pipelines Inc.	5,35 %	2039/11/10	rachetable	300 000	291	300	
Enbridge Pipelines Inc.	5,82 %	2053/08/17	rachetable	225 000	239	240	
Énergir inc.	6,30 %	2033/10/31	rachetable	400 000	428	456	
ENMAX Corp.	4,70 %	2034/10/09	série 8, rachetable	300 000	303	306	
EPCOR Utilities Inc.	4,55 %	2042/02/28	rachetable	250 000	246	239	
EPCOR Utilities Inc.	4,73 %	2052/09/02	rachetable	300 000	300	290	
EPCOR Utilities Inc.	5,33 %	2053/10/03	rachetable	291 000	317	308	
Fair Hydro Trust	3,52 %	2038/05/15	série 2, rachetable	1 000 000	1 117	922	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,73 %	2034/11/22	rachetable	740 000	752	758	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,20 %	2025/10/01		805 000	809	806	
Finning International Inc.	4,45 %	2028/05/16	rachetable	208 000	208	213	
Finning International Inc.	4,78 %	2029/02/13	rachetable	920 000	957	955	
FLINT Corp.	8,00 %	2027/10/14		668 542	669	626	
Ford Auto Securitization Trust	6,03 %	2028/07/15	rachetable	160 752	161	164	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,00 %	2026/02/10		206 000	206	209	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,33 %	2026/11/10		364 000	376	373	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,24 %	2028/05/23	rachetable	460 000	463	467	
Fortis Inc.	5,68 %	2033/11/08	rachetable	397 000	415	433	
FortisAlberta Inc.	4,86 %	2053/05/26	rachetable	76 000	81	75	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02		330 000	411	365	
Société de financement GE Capital Canada	5,73 %	2037/10/22		608 000	618	608	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	701 000	718	727	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,36 %	2029/11/22	rachetable	320 000	326	327	
Great-West Lifeco Inc.	3,60 %	2081/12/31	série 1, taux variable, rachetable	1 582 000	1 582	1 452	
Green Timbers L.P.	6,84 %	2037/06/30	fonds d'amortissement, rachetable	98 745	127	113	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	622 560	805	730	
Hydro One Inc.	2,16 %	2030/02/28	rachetable	100 000	85	96	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	rachetable	535 000	796	623	
Hydro One Inc.	1,69 %	2031/01/16	rachetable	527 000	502	486	
Hydro One Inc.	4,39 %	2041/09/26		400 000	383	378	
Hydro One Inc.	4,46 %	2053/01/27	rachetable	329 000	334	307	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,81 %	2027/02/01		898 000	916	918	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	470 000	471	494	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,90 %	2029/01/31	rachetable	45 000	45	47	
InPower BC G.P.	4,47 %	2033/03/31	fonds d'amortissement	216 407	220	216	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	763 000	766	772	
Inter Pipeline Ltd.	5,76 %	2028/02/17	rachetable	450 000	472	472	
Inter Pipeline Ltd.	5,09 %	2051/11/27	série 13, rachetable	184 000	164	168	
Keyera Corp.	3,93 %	2028/06/21	rachetable	400 000	403	404	
Kruger Packaging Holdings L.P.	6,00 %	2026/06/01	rachetable	307 000	307	307	
Kruger Products Inc.	5,38 %	2029/04/09	rachetable	395 000	395	393	
Le Carrefour Laval Rec Inc.	4,20 %	2030/08/14	rachetable	450 000	453	455	
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,65 %	2027/11/08		426 000	546	454	
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,85 %	2032/03/01	rachetable	189 000	169	217	
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54 %	2033/02/17	rachetable	634 000	523	719	
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,05 %	2034/06/09	rachetable	437 000	404	485	
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90 %	2036/01/18	rachetable	396 000	341	437	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	1 020 000	994	1 068	
Société Financière Manuvie	5,05 %	2034/02/23	taux variable, rachetable	220 000	227	230	
Société Financière Manuvie	3,38 %	2081/06/19	série 1, taux variable, rachetable	1 140 000	1 116	1 053	
Société Financière Manuvie	4,10 %	2082/03/19	taux variable, rachetable	761 000	705	696	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Maritime Link Financing Trust	4,05 %	2052/12/01	fonds d'amortissement	604 935	605	589	
Metro Inc.	3,39 %	2027/12/06	rachetable	825 000	779	829	
NAV Canada	7,56 %	2027/03/01	série 97-2, rachetable	212 200	277	222	
NAV Canada	2,92 %	2051/09/29	rachetable	410 000	397	296	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	895 435	1 036	920	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	4,85 %	2034/06/01	rachetable	310 000	324	324	
NorthwestConnect G.P.	5,95 %	2041/04/30	série 1	244 148	293	264	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,74 %	2032/12/31	série D, fonds d'amortissement	342 504	361	339	
Noverco inc.	4,57 %	2035/01/28	rachetable	730 000	748	739	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		200 000	200	215	
Ornge Issuer Trust	5,73 %	2034/06/11	fonds d'amortissement	363 833	414	388	
Pearson International Fuel Facilities Corp.	5,09 %	2032/03/09	fonds d'amortissement	243 796	243	247	
Pembina Pipeline Corp.	4,02 %	2028/03/27	série 10, rachetable	630 000	639	639	
Pembina Pipeline Corp.	4,74 %	2047/01/21	rachetable	145 000	142	132	
Pembina Pipeline Corp.	4,75 %	2048/03/26	série 11, rachetable	1 588 000	1 576	1 441	
Pembina Pipeline Corp.	4,54 %	2049/04/03	rachetable	1 403 000	1 487	1 233	
Plenary Health Niagara L.P.	7,69 %	2042/05/31	série 1	174 662	261	214	
Plenary Properties NDC G.P.	5,09 %	2040/02/07		534 292	496	526	
Fiducie de placement immobilier Primaris	5,00 %	2030/03/15	rachetable	200 000	200	208	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,62 %	2031/10/03	rachetable	300 000	300	303	
Rogers Communications Inc.	3,75 %	2029/04/15	rachetable	350 000	349	352	
Rogers Communications Inc.	3,25 %	2029/05/01	rachetable	520 000	479	514	
Rogers Communications Inc.	5,80 %	2030/09/21	rachetable	340 000	364	369	
Banque Royale du Canada	4,63 %	2028/05/01		1 480 000	1 532	1 532	
Banque Royale du Canada	3,41 %	2029/06/12	taux variable, rachetable	368 000	368	369	
Banque Royale du Canada	3,99 %	2031/07/22	taux variable, rachetable	1 649 000	1 656	1 670	
			taux variable, convertible,				
Banque Royale du Canada	5,10 %	2034/04/03	rachetable	570 000	566	596	
Banque Royale du Canada	4,21 %	2035/07/03	taux variable, rachetable	500 000	500	504	
Banque Royale du Canada	4,46 %	2035/10/17	taux variable, rachetable	479 000	479	487	
Saputo Inc.	5,25 %	2029/11/29	rachetable	703 000	741	747	
SEC L.P and Arci Ltd.	5,19 %	2033/08/29	fonds d'amortissement, rachetable	93 320	109	93	
Sobeys Inc.	6,06 %	2035/10/29	série D	450 000	445	473	
Sobeys Inc.	5,79 %	2036/10/06	rachetable	277 000	278	288	
Sobeys Inc.	6,64 %	2040/06/07		703 000	728	762	
			série A, fonds d'amortissement,				
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc.	4,10 %	2045/10/31	rachetable	495 846	496	466	
Stantec Inc.	2,05 %	2027/10/08	rachetable	162 000	162	158	
Stantec Inc.	4,37 %	2032/06/10	rachetable	580 000	582	582	
Stonlasec8 Indigenous Investments Holdings L.P.	4,52 %	2055/07/11	fonds d'amortissement	1 826 000	1 826	1 776	
Strait Crossing Development Inc.	6,17 %	2031/09/15		292 052	308	299	
			série 21-1, taux variable,				
Financière Sun Life inc.	3,60 %	2081/06/30	rachetable	620 000	620	571	
Suncor Énergie Inc.	5,40 %	2026/11/17		90 000	90	92	
Suncor Énergie Inc.	4,34 %	2046/09/13	série 5, rachetable	630 000	574	551	
Suncor Énergie Inc.	3,95 %	2051/03/04	rachetable	171 000	169	138	
TELUS Corp.	3,63 %	2028/03/01	rachetable	415 000	415	418	
TELUS Corp.	5,00 %	2029/09/13	rachetable	1 030 000	1 068	1 080	
TELUS Corp.	5,60 %	2030/09/09	rachetable	1 010 000	1 040	1 088	
TELUS Corp.	4,95 %	2033/03/28	série CAJ, rachetable	347 000	363	360	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	75 000	64	67	
TELUS Corp.	5,15 %	2043/11/26	rachetable	422 000	408	410	
TELUS Corp.	4,85 %	2044/04/05	série CP, rachetable	500 000	466	468	
			taux variable, convertible,				
TELUS Corp.	7,00 %	2055/10/15	rachetable, USD	79 000	108	112	
Teranet Holdings L.P.	3,72 %	2029/02/23	rachetable	480 000	480	478	
Teranet Holdings L.P.	4,64 %	2032/03/07	rachetable	163 000	164	165	
THP Partnership	4,39 %	2046/10/31	fonds d'amortissement	139 068	156	133	
Toronto Hydro Corp.	5,13 %	2028/10/12	rachetable	225 000	225	238	
Banque Toronto-Dominion (La)	2,67 %	2025/09/09		821 000	821	821	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,34 %	2026/01/27		810 000	817	815	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,48 %	2028/01/18		1 344 000	1 344	1 383	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,84 %	2031/05/29	taux variable, rachetable	999 000	1 000	1 006	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, rachetable	500 000	500	523	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,42 %	2035/10/31	taux variable, rachetable	300 000	300	303	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,60 %	2081/10/31	série 1, taux variable, rachetable	1 254 000	1 254	1 160	
Toyota Crédit Canada Inc.	3,55 %	2027/10/04		700 000	700	706	
Toyota Crédit Canada Inc.	3,73 %	2029/10/02		350 000	351	354	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,80 %	2027/04/05	rachetable	1 200 000	1 174	1 208	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,58 %	2035/02/20	rachetable	300 000	300	300	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,05 %	2039/02/17	rachetable	991 000	1 123	1 244	
TransCanada PipeLines Ltd.	6,68 %	2067/05/15	taux variable, rachetable, USD	906 000	956	1 146	
			série 2017-A, taux variable,				
TransCanada Trust	4,65 %	2077/05/18	rachetable	500 000	502	502	
Trillium M Project Co. General Partnership	4,85 %	2043/04/30	série A, fonds d'amortissement	614 000	614	638	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	rachetable	170 000	171	153	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp.	3,81 %	2030/06/04	série K, rachetable	400 000	402	402	
Veren Inc.	5,50 %	2034/06/21	rachetable	630 000	662	663	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Vidéotron Ltée	4,50 %	2030/01/15	rachetable	640 000	644	650	
Crédit VW Canada Inc.	4,42 %	2029/08/20		2 250 000	2 279	2 307	
Crédit VW Canada Inc.	4,49 %	2029/11/19		715 000	716	734	
Whitecap Resources Inc.	3,76 %	2028/06/19	série 2	350 000	350	351	
WSP Global Inc.	5,55 %	2030/11/22	rachetable	300 000	324	323	
WTH Car Rental ULC	6,03 %	2027/02/20	série 23-1, fonds d'amortissement	299 000	299	308	
WTH Car Rental ULC	5,15 %	2027/08/20	série 24-1, fonds d'amortissement	561 000	561	577	
					109 087	107 482	21,9 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					418 878	405 254	82,4 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
³ Bermudes (note 10)							
Bellemeade Re Ltd.	6,50 %	2032/01/26	catégorie M1B, série 22-1, taux flottant, rachetable, USD	28 595	36	39	
					36	39	0,0 %
³ îles Caïmans (note 10)							
AGL CLO Ltd.	5,63 %	2034/04/15	catégorie AR, série 22-10A, taux flottant, rachetable, USD	358 922	494	493	
AGL CLO Ltd.		2037/10/22	catégorie A, série 25-44A, taux flottant, rachetable, USD	500 000	695	687	
Chenango Park CLO Ltd.	6,12 %	2030/04/15	catégorie BR, série 18-1A, taux flottant, rachetable, USD	345 000	479	475	
Invesco U.S. CLO 2025-2 Ltd.	5,99 %	2038/07/15	catégorie B, série 25-2A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	344	343	
Neuberger Berman Loan Advisers CLO 42 Ltd.	5,27 %	2035/07/16	catégorie AR, série 21-42A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	356	343	
OZLM Ltd.	5,60 %	2031/04/15	catégorie A, série 18-18A, taux flottant, rachetable, USD	54 283	69	75	
Voya CLO Ltd.	6,12 %	2031/10/15	catégorie BR2, série 18-3A, taux flottant, rachetable, USD	395 749	542	545	
					2 979	2 961	0,6 %
³ Chili (note 10)							
Chile Electricity PEC SPA		2028/01/25	coupon zéro, fonds d'amortissement, USD	284 782	340	351	
					340	351	0,1 %
¹ France (note 10)							
BNP Paribas SA	4,49 %	2035/09/03	taux variable, rachetable	480 000	482	482	
Électricité de France SA	5,78 %	2054/05/17	rachetable	460 000	460	462	
					942	944	0,2 %
¹ Allemagne (note 10)							
TK Elevator Midco GmbH	4,38 %	2027/07/15	rachetable, EUR	145 000	221	233	
					221	233	0,0 %
² Japon (note 10)							
Gouvernement du Japon	2,40 %	2055/03/20	série 86, JPY	213 150 000	1 944	1 719	
					1 944	1 719	0,3 %
³ Jersey, îles Anglo-Normandes (note 10)							
Elmwood CLO 15 Ltd.	5,41 %	2035/04/22	catégorie A1R, série 22-2A, taux flottant, rachetable, USD	250 000	341	343	
					341	343	0,1 %
^{1,3} Luxembourg (note 10)							
Ambipar Lux SARL	10,88 %	2033/02/05	rachetable, USD	200 000	253	230	
SES SA	5,30 %	2043/04/04	USD paiement en nature, rachetable,	268 000	319	271	
Vivion Investments SARL	7,90 %	2028/08/31	EUR	1 135	1	2	
					573	503	0,1 %
³ Maurice (note 10)							
Diamond II Ltd.	7,95 %	2026/07/28	rachetable, USD	220 000	318	305	
					318	305	0,1 %
³ Mexique (note 10)							
Comision Federal de Electricidad	3,35 %	2031/02/09	rachetable, USD	269 000	344	330	
					344	330	0,1 %
^{1,3} Pays-Bas (note 10)							
Braskem Netherlands Finance BV	4,50 %	2028/01/10	rachetable, USD fonds d'amortissement, rachetable,	236 000	246	253	
Greenko Dutch BV	3,85 %	2026/03/29	USD	225 280	312	306	
ING Groep NV	4,13 %	2036/05/20	taux variable, rachetable, EUR	300 000	478	490	
					1 036	1 049	0,2 %
³ Norvège (note 10)							
Var Energy ASA	8,00 %	2032/11/15	rachetable, USD	267 000	355	421	
					355	421	0,1 %
³ Panama (note 10)							
République du Panama	6,40 %	2035/02/14	rachetable, USD	283 000	373	392	
					373	392	0,1 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
³ Roumanie (note 10) Gouvernement de Roumanie	5,75 %	2030/09/16	USD	282 000	385	391	
					385	391	0,1 %
¹ Espagne (note 10) Iberdrola Finanzas SA	1,58 %	2027/11/16	taux variable, perpétuel, EUR	200 000	289	312	
					289	312	0,1 %
^{1,3} Royaume-Uni (note 10) AngloGold Ashanti Holdings PLC	3,75 %	2030/10/01	rachetable, USD	240 000	320	312	
Barclays PLC	4,97 %	2036/05/31	taux variable, rachetable, EUR	248 000	408	420	
BP Capital Markets PLC	3,25 %	2026/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	105 000	156	169	
BP Capital Markets PLC	3,63 %	2029/03/22	taux variable, perpétuel, EUR	149 000	232	238	
Imperial Brands Finance PLC	5,63 %	2035/07/01	rachetable, USD	359 000	491	498	
National Grid Electricity Transmission PLC	5,22 %	2031/09/16	rachetable	124 000	124	132	
Nationwide Building Society	4,00 %	2035/07/30	taux variable, rachetable, EUR	258 000	409	421	
					2 140	2 190	0,4 %
³ États-Unis (note 10)							
1345 Trust	5,96 %	2030/06/15	catégorie A, série 25-AOA, taux flottant, USD	59 876	82	83	
Advance Auto Parts Inc.	7,00 %	2030/08/01	rachetable, USD	144 000	199	203	
Air Lease Corp.	5,40 %	2028/06/01	rachetable	194 000	192	203	
ALA Trust	6,11 %	2030/06/15	catégorie A, série 25-OANA, taux flottant, USD	187 484	261	259	
Alexander Funding Trust II	7,47 %	2028/07/31	rachetable, USD	102 000	138	150	
Altria Group Inc.	5,25 %	2035/08/06	rachetable, USD	358 000	491	491	
Angel Oak Mortgage Trust	5,14 %	2070/08/25	catégorie A1, série 25-9, rachetable, USD	375 000	518	515	
Ashford Hospitality Trust	5,44 %	2035/04/15	catégorie A, série 18-ASHF, taux flottant, USD	26 139	34	36	
Athene Global Funding	4,09 %	2030/05/23	rachetable, USD	400 000	400	403	
Auxilior Term Funding LLC	6,18 %	2028/12/15	catégorie A2, série 23-1A, rachetable, USD	62 187	84	86	
Avenue of Americas	5,23 %	2030/08/11	catégorie A, série 25-1301, USD	379 000	525	529	
Avis Budget Car Rental LLC / Avis Budget Finance Inc.	4,75 %	2028/04/01	rachetable, USD	631 000	799	840	
Axis Equipment Finance Receivables LLC	5,30 %	2028/06/21	catégorie A2, série 22-2A, rachetable, USD	40 473	53	56	
Bank of America Corp.	3,62 %	2028/03/16	taux variable, rachetable	650 000	648	654	
Bankers Healthcare Group Securitization Trust	5,17 %	2036/09/17	catégorie B, série 25-2CON, rachetable, USD	300 000	416	417	
BHMS Mortgage Trust	6,20 %	2042/08/15	catégorie A, série 25-ATLS, taux flottant, USD	125 000	173	173	
BRAVO Residential Funding Trust	5,50 %	2065/02/25	catégorie A1, série 25-NQM5, rachetable, USD	279 810	391	388	
BRAVO Residential Funding Trust	5,61 %	2065/05/25	catégorie A1, série 25-NQM4, rachetable, USD	265 097	368	368	
BX Trust	5,51 %	2030/03/15	catégorie A, série 25-ROIC, taux flottant, USD	185 582	262	255	
BX Trust	5,41 %	2034/04/15	catégorie A, série 19-IMC, taux flottant, USD	237 845	325	325	
Capital Street Master Trust	0,00 %	2029/08/16	catégorie A, série 25-1, taux flottant, rachetable, USD	500 000	686	684	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital Corp.	5,85 %	2035/12/01	rachetable, USD	98 000	135	135	
Citigroup Inc.	4,55 %	2035/06/03	taux variable, rachetable	870 000	873	879	
Colony Mortgage Capital Ltd.	6,39 %	2038/11/15	catégorie C, série 19-1KPR, taux flottant, USD	316 000	415	420	
Cross Mortgage Trust	5,60 %	2070/06/25	catégorie A1, série 25-H4, rachetable, USD	137 555	192	191	
Delta Air Lines Inc. / SkyMiles IP Ltd.	4,50 %	2025/10/20	fonds d'amortissement, rachetable, USD	6 116	8	8	
Deutsche Bank AG of New York	3,74 %	2033/01/07	taux variable, rachetable, USD	263 000	329	331	
Dext ABS	4,98 %	2035/08/15	catégorie B, série 25-1, rachetable, USD	240 000	345	334	
DROP Mortgage Trust	7,23 %	2026/04/15	catégorie D, série 21-FILE, taux flottant, USD	248 480	310	291	
Fannie Mae	9,77 %	2028/10/25	catégorie 1M2, série 16-C03, taux flottant, rachetable, USD	136 595	205	192	
Fannie Mae	6,35 %	2041/11/25	catégorie 2M2, série 21-R02, taux flottant, rachetable, USD	167 817	211	232	
Fannie Mae	6,25 %	2041/12/25	catégorie 1M2, série 22-R01, taux flottant, rachetable, USD	226 446	285	314	
Fannie Mae	9,00 %	2042/06/25	catégorie 1M2, série 22-R07, taux flottant, rachetable, USD	310 000	475	452	
Fannie Mae	8,25 %	2043/04/25	catégorie 2M2, série 23-R03, taux flottant, rachetable, USD	275 855	404	402	
Fannie Mae	5,35 %	2045/02/25	catégorie 1A1, série 25-R02, taux flottant, rachetable, USD	59 162	85	81	
Fannie Mae	5,35 %	2045/07/25	catégorie 2A1, série 25-R05, taux flottant, rachetable, USD	291 288	399	402	
Fannie Mae	5,00 %	2055/06/01	USD	1 222 964	1 617	1 657	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Freddie Mac	6,00 %	2034/01/25	catégorie M2, série 21-DNAS, taux flottant, rachetable, USD	32 492	41	45	
Freddie Mac	5,85 %	2041/10/25	catégorie M2, série 21-DNA6, taux flottant, rachetable, USD	221 581	275	305	
Freddie Mac	5,45 %	2045/05/25	catégorie A1, série 25-DNA2, taux flottant, rachetable, USD	49 989	70	69	
Freddie Mac	6,15 %	2051/01/25	catégorie M2, série 21-DNA1, taux flottant, rachetable, USD	328 303	479	454	
Freddie Mac - STACR	5,30 %	2045/02/25	catégorie A1, série 25-HQA1, taux flottant, rachetable, USD	135 704	194	187	
Freddie Mac STACR REMIC Trust	6,45 %	2043/03/25	catégorie M1A, série 23-DNA1, rachetable, USD	109 712	149	153	
GA Global Funding Trust	4,86 %	2033/07/22		600 000	604	614	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2055/01/20	USD	1 222 071	1 638	1 663	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2055/03/20	USD	6 177 364	8 619	8 554	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2055/09/15	USD	937 277	1 301	1 297	
Great Wolf Trust	5,91 %	2039/03/15	catégorie A, série 24-WOLF, taux flottant, USD	202 000	273	279	
Great Wolf Trust	6,05 %	2041/05/15	catégorie A, série 24-WLF2, taux flottant, USD	550 000	788	759	
GTCR W-2 Merger Sub LLC	7,50 %	2031/01/15	rachetable, USD	219 000	295	319	
Hardee's Funding LLC / Carl's Jr. Funding LLC	3,98 %	2050/12/20	catégorie A2, série 20-1A, rachetable, USD	92 241	122	122	
Hertz Corp. (The)	12,63 %	2029/07/15	rachetable, USD	386 000	523	551	
Hertz Corp. (The)	8,00 %	2029/07/15	paiement en nature, convertible, rachetable, USD	36 138	66	58	
Hertz Corp. (The)	5,00 %	2029/12/01	rachetable, USD	677 000	749	670	
Hertz Vehicle Financing III LLC	4,91 %	2029/09/25	catégorie A, série 25-1A, rachetable, USD	457 000	655	636	
Hilton Grand Vacations Trust	4,88 %	2042/05/27	catégorie A, série 25-1A, rachetable, USD	89 642	123	125	
Hilton USA Trust	5,90 %	2037/05/15	catégorie A, série 24-ORL, taux flottant, USD	262 000	359	361	
Hyundai Auto Lease Securitization Trust	4,94 %	2029/08/15	catégorie B, série 25-B, rachetable, USD	112 000	155	156	
IP Mortgage Trust	5,25 %	2042/06/10	catégorie A, série 25-IP, USD	275 000	380	385	
MassMutual Global Funding II	4,13 %	2032/07/15		559 000	559	565	
McDonald's Corp.	4,11 %	2032/08/21	rachetable	390 000	390	393	
Metropolitan Life Global Funding I	4,64 %	2027/04/01		985 000	985	1 009	
Metropolitan Life Global Funding I	1,95 %	2028/03/20		2 710 000	2 703	2 632	
Morgan Stanley Residential Mortgage Loan Trust	5,56 %	2070/03/25	catégorie A1, série 25-DSC1, rachetable, USD	118 997	165	165	
Morgan Stanley Residential Mortgage Loan Trust	5,53 %	2070/05/25	catégorie A1, série 25-NQM3, rachetable, USD	103 072	144	143	
Morgan Stanley Residential Mortgage Loan Trust	5,44 %	2070/07/25	catégorie A1, série 25-NQM5, rachetable, USD	291 055	400	404	
Natixis Commercial Mortgage Securities Trust	5,94 %	2036/07/15	catégorie A, série 19-MILE, taux flottant, USD	109 265	143	144	
Nestlé Holdings Inc.	2,19 %	2029/01/26	rachetable	3 384 000	3 384	3 282	
New York Life Global Funding	2,00 %	2028/04/17		2 797 000	2 633	2 719	
NextEra Energy Capital Holdings Inc.	4,85 %	2031/04/30	rachetable	480 000	480	505	
NRTH PARK Mortgage Trust	6,00 %	2041/03/15	catégorie A, série 24-PARK, taux flottant, USD	438 000	608	602	
ONEOK Inc.	6,10 %	2032/11/15	rachetable, USD	49 000	65	71	
Onslow Bay Financial LLC	5,56 %	2055/05/25	catégorie A1, série 25-NQM7, rachetable, USD	215 809	299	299	
Onslow Bay Financial LLC	5,47 %	2065/03/25	catégorie A1, série 25-NQM8, rachetable, USD	100 168	140	140	
ORL Trust	5,86 %	2039/12/15	catégorie A, série 24-GLKS, taux flottant, USD	558 218	768	768	
Pacific Life Global Funding II	4,20 %	2032/07/29		1 492 000	1 492	1 509	
PFS Financing Corp.	5,29 %	2029/04/16	catégorie A, série 25-C, taux flottant, rachetable, USD	126 000	174	174	
Sasol Financing USA LLC	8,75 %	2029/05/03	rachetable, USD	200 000	278	278	
Spirit AeroSystems Inc.	4,60 %	2028/06/15	rachetable, USD	41 000	46	56	
Spirit AeroSystems Inc.	9,38 %	2029/11/30	rachetable, USD	12 000	18	17	
Spirit AeroSystems Inc.	9,75 %	2030/11/15	rachetable, USD	237 000	362	359	
Sunoco L.P.	7,00 %	2029/05/01	rachetable, USD	104 000	144	148	
Sunoco L.P.	7,25 %	2032/05/01	rachetable, USD	143 000	198	208	
Texas Commercial Mortgage Trust	5,66 %	2042/04/15	catégorie A, série 25-TWR, taux flottant, USD	123 000	175	169	
Truist Financial Corp.	4,95 %	2025/09/01	série P, taux variable, perpétuel, USD	106 000	148	145	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,63 %	2026/01/15	USD	494 083	654	676	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,13 %	2026/04/15	USD	122 984	159	168	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,88 %	2026/04/30	USD	1 540 000	2 098	2 127	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,50 %	2027/04/15	USD	1 550 000	2 102	2 155	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,13 %	2053/08/15	USD	1 000 000	1 226	1 204	
Verus Securitization Trust	5,40 %	2065/05/25	catégorie A1, série 25-R1, rachetable, USD	415 192	573	576	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Verus Securitization Trust	5,45 %	2070/05/25	catégorie A1, série 25-4, rachetable, USD	240 591	335	333	
Vistra Operations Co. LLC	6,00 %	2034/04/15	rachetable, USD	54 000	73	77	
WB Commercial Mortgage Trust	6,13 %	2040/03/15	catégorie A, série 24-HQ, taux variable, USD	468 000	648	651	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust	3,38 %	2049/11/15	catégorie AS, série 16-NXS6, rachetable, USD	46 815	66	63	
					56 026	56 135	11,4 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					68 642	68 618	14,0 %
OBLIGATIONS SUPRANATIONALES							
Banque interaméricaine de développement	0,88 %	2027/08/27		250 000	249	241	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	3,70 %	2028/01/18		2 000 000	2 020	2 043	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	2,90 %	2028/09/05		2 000 000	1 999	2 004	
					4 268	4 288	0,9 %
					4 268	4 288	0,9 %
TOTAL DES OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					491 788	478 160	97,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					492 339	478 167	97,3 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME							
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)							
Gouvernement du Canada	2,60 %	2025/09/24	bon du Trésor	4 225 000	4 212	4 218	
Gouvernement du Canada	2,68 %	2025/11/19	bon du Trésor	750 000	745	746	
Gouvernement du Canada	2,67 %	2025/12/03	bon du Trésor	2 500 000	2 482	2 483	
					7 439	7 447	1,5 %
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME							
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					—	—	
TOTAL DES PLACEMENTS					499 778	485 614	98,8 %
Marge						786	0,2 %
Actifs dérivés						703	0,1 %
Passifs dérivés						(91)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs						4 434	0,9 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						491 446	100,0 %

¹⁻³ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(5 187 049)	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	septembre 2025	(40)	JPY	138,76	(5 142 574)	44
6 225 138	Euro-BOBL	septembre 2025	33	EUR	117,41	6 227 789	3
(2 761 308)	Euro-SCHATZ	septembre 2025	(16)	EUR	107,42	(2 752 182)	9
843 760	Obligation du gouvernement du Canada à 2 ans	décembre 2025	8	CAD	105,47	844 600	1
24 703 280	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	décembre 2025	217	CAD	113,84	24 800 930	98
21 313 760	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	décembre 2025	178	CAD	119,74	21 450 780	137
(2 914 510)	Obligation du gouvernement du Canada à 30 ans	septembre 2025	(19)	CAD	153,40	(2 761 650)	153
(4 700 076)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2025	(30)	USD	114,08	(4 713 595)	(14)
(961 645)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	décembre 2025	(6)	USD	116,70	(960 487)	1
(1 431 235)	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	décembre 2025	(5)	USD	104,22	(1 431 986)	(1)
(1 941 713)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	décembre 2025	(13)	USD	108,76	(1 954 406)	(13)
(4 921 915)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2025	(32)	USD	112,00	(4 944 060)	(21)
(313 660)	Obligation du Trésor des États-Unis	décembre 2025	(2)	USD	114,20	(313 810)	—
27 952 827	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					28 349 349	397

Au 31 août 2025, un montant de 785 595 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Citibank NA	A-1	2025/09/10	EUR	590 230	CAD	950 511	1,610	1,607	(2)
1	Citibank NA	A-1	2025/09/10	EUR	187 498	CAD	301 086	1,606	1,607	—
1	Citibank NA	A-1	2025/09/10	CAD	3 436 394	EUR	2 144 168	0,624	0,622	(9)
1	Citibank NA	A-1	2025/09/10	CAD	179 113	EUR	111 569	0,623	0,622	—
2	BNP Paribas SA	A-1	2025/10/30	CAD	1 819 626	JPY	193 704 806	106,453	106,613	3
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/09/10	USD	481 000	CAD	655 973	1,364	1,373	4
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/09/10	USD	192 000	CAD	263 017	1,370	1,373	1
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/09/10	USD	177 000	CAD	241 761	1,366	1,373	1
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/09/10	USD	45 000	CAD	61 197	1,360	1,373	1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
3	Banque de Montréal	A-1	2025/09/08	CAD	5 499 677	USD	3 995 000	0,726	0,728	14
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/09/10	CAD	6 281 558	USD	4 598 000	0,732	0,728	(31)
3	Citibank NA	A-1	2025/11/14	CAD	18 790 463	USD	13 645 552	0,726	0,731	115
3	Citibank NA	A-1	2025/11/14	CAD	448 486	USD	325 306	0,725	0,731	3
3	BNP Paribas SA	A-1	2025/11/19	CAD	18 786 100	USD	13 645 552	0,726	0,731	115
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										215

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers de dollars)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2025 et 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants non compensés		Montants nets	
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 31 août 2025						
Actifs dérivés de gré à gré	257	–	257	(18)	–	239
Passifs dérivés de gré à gré	(42)	–	(42)	18	–	(24)
Total	215	–	215	–	–	215
Au 31 août 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	463	–	463	(13)	–	450
Passifs dérivés de gré à gré	(19)	–	(19)	13	–	(6)
Total	444	–	444	–	–	444

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2025 et 2024, le Mandat ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (le *Mandat*) cherche à procurer un rendement global élevé en investissant principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés du Canada dont l'échéance est d'au moins un an et ayant reçu une note de crédit d'au moins B de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Outre les obligations de gouvernements et de sociétés du Canada, le Mandat peut aussi investir dans des obligations ou d'autres titres de créance émis ou garantis par des organismes internationaux ou supranationaux ou par des gouvernements étrangers ou des sociétés étrangères.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2025 et 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 31 août 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	22,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	32,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	3,7
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,2
Obligations de sociétés	25,6
Obligations internationales	
Îles Caïmans	0,4
Chili	0,4
Colombie	0,1
France	0,5
Indonésie	0,1
Île de Man	0,1
Jersey, îles Anglo-Normandes	0,2
Luxembourg	0,1
Mexique	0,1
Maroc	0,1
Pays-Bas	0,2

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Au 31 août 2024 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Norvège	0,1
Panama	0,1
République de Serbie	0,1
Roumanie	0,1
Arabie saoudite	0,1
Espagne	0,1
Suède	0,1
Royaume-Uni	0,4
États-Unis	7,2
Obligations supranationales	0,5
Placements à court terme	2,0
Marge	0,2
Actifs (passifs) dérivés	0,1
Autres actifs, moins les passifs	1,6
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2025 et 2024, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net 31 août 2025	% de l'actif net 31 août 2024
AAA	39,1	31,5
AA	22,8	19,9
A	21,7	25,0
BBB	13,4	17,9
Inférieur à BBB	1,6	2,6
Non noté	0,2	1,2
Total	98,8	98,1

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 31 août 2025 et 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2025

Devise (note 2b)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	354	0,1

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notional des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2024

Devise (note 2b)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	672	0,2

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notional des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2025 et 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	31 août 2025	31 août 2024
4	9	9

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2025 (en milliers de dollars)	31 août 2024 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	19 533	19 909
1 an à 3 ans	45 222	60 887
3 ans à 5 ans	67 784	50 989
Plus de 5 ans	345 621	283 823
Total	478 160	415 608

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2025 et 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	31 août 2025	31 août 2024
9 582	9 582	8 191

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2025 et 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaibli de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	31 août 2025	31 août 2024
Indice des obligations globales universelles FTSE Canada	4 931	4 030	4 030

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2025 et 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	—	477 534	626	478 160
Placements à court terme	—	7 447	—	7 447
Actions	—	5	2	7
Actifs dérivés	446	257	—	703
Total des actifs financiers	446	485 243	628	486 317
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(49)	(42)	—	(91)
Total des passifs financiers	(49)	(42)	—	(91)
Total des actifs et des passifs financiers	397	485 201	628	486 226

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	—	414 618	990	415 608
Placements à court terme	—	8 785	—	8 785
Actions	—	5	2	7
Actifs dérivés	60	463	—	523
Total des actifs financiers	60	423 871	992	424 923
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(250)	(19)	—	(269)
Total des passifs financiers	(250)	(19)	—	(269)
Total des actifs et des passifs financiers	(190)	423 852	992	424 654

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2025 et 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2025 et 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 31 août 2025

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	990	2	992	—	992
Achats	—	—	—	—	—
Ventes	(400)	(7)	(407)	—	(407)
Transferts nets	—	—	—	—	—
Profits (pertes) réalisé(e)s	—	7	7	—	7
Variation de la plus-value (moins-value) latente	36	—	36	—	36
Solde à la fin de la période	626	2	628	—	628
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	36	—	36	—	36

Au 31 août 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	936	2	938	—	938
Achats	50	—	50	—	50
Ventes	—	(6)	(6)	—	(6)
Transferts nets	—	—	—	—	—
Profits (pertes) réalisé(e)s	—	5	5	—	5
Variation de la plus-value (moins-value) latente	4	1	5	—	5
Solde à la fin de la période	990	2	992	—	992
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	4	(3)	1	—	1

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Mandat peuvent décliner de changements dans les données utilisées.

Aux 31 août 2025 et 2024, le fait d'utiliser d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou passifs financiers de niveau 3 aurait pu avoir l'incidence qui suit :

Au 31 août 2025

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	63	64

Au 31 août 2024

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	—	2

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (*la déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres, et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

Mandats	Catégories offertes
Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie C, catégorie I, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie SM et catégorie O
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-H, catégorie Plus-H T4, catégorie Plus-H T6, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-FH, catégorie Plus-FH T4, catégorie Plus-FH T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie Plus-NH, catégorie Plus-NH T4, catégorie Plus-NH T6, catégorie O, catégorie OH, catégorie S et catégorie SMH
Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie C, catégorie I, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie SM et catégorie O
Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6 et catégorie O
Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6 et catégorie O
Mandat privé de revenu d'actions CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie C, catégorie I, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie SM et catégorie O
Mandat privé d'actions canadiennes CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie C, catégorie I, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie SM et catégorie O
Mandat privé d'actions américaines CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-H, catégorie Plus-H T4, catégorie Plus-H T6, catégorie C, catégorie I, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-FH, catégorie Plus-FH T4, catégorie Plus-FH T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie Plus-NH, catégorie Plus-NH T4, catégorie Plus-NH T6, catégorie O, catégorie OH et catégorie SM
Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Catégorie O
Mandat privé d'actions internationales CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-H, catégorie Plus-H T4, catégorie Plus-H T6, catégorie C, catégorie I, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-FH, catégorie Plus-FH T4, catégorie Plus-FH T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie Plus-NH, catégorie Plus-NH T4, catégorie Plus-NH T6, catégorie O, catégorie OH et catégorie SM
Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-H, catégorie Plus-H T4, catégorie Plus-H T6, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-FH, catégorie Plus-FH T4, catégorie Plus-FH T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie Plus-NH, catégorie Plus-NH T4, catégorie Plus-NH T6, catégorie O et catégorie OH
Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-H, catégorie Plus-H T4, catégorie Plus-H T6, catégorie C, catégorie I, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-FH, catégorie Plus-FH T4, catégorie Plus-FH T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie Plus-NH, catégorie Plus-NH T4, catégorie Plus-NH T6, catégorie O, catégorie OH et catégorie SM
Mandat privé d'actifs réels CIBC	Catégorie Plus, catégorie Plus T4, catégorie Plus T6, catégorie Plus-H, catégorie Plus-H T4, catégorie Plus-H T6, catégorie Plus-F, catégorie Plus-F T4, catégorie Plus-F T6, catégorie Plus-FH, catégorie Plus-FH T4, catégorie Plus-FH T6, catégorie Plus-N, catégorie Plus-N T4, catégorie Plus-N T6, catégorie Plus-NH, catégorie Plus-NH T4, catégorie Plus-NH T6, catégorie O, catégorie OH, catégorie S et catégorie SM

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (collectivement, la *catégorie Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (*la date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (*la date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat des états de la situation financière*.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 31 août 2025. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2025 et 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Mandat sont établis pour les exercices clos les 31 août 2025 et 2024, sauf pour les Mandats ou les catégories créées au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2025 ou 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 4 novembre 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la JVAERG) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la JVRN) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandat classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

Notes des états financiers

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnus. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 août 2025, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividende est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Mandats est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Notes des états financiers

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres des états de la situation financière*.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

I) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration fixes.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises	Nom de la devise	Abréviations des devises	Nom de la devise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
ARS	Peso argentin	KES	Shilling kényan
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Real brésilien	MXN	Peso mexicain
CAD	Dollar canadien	MYR	Ringgit malais
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Renminbi chinois	PHP	Peso philippin
COP	Peso colombien	PLN	Zloty polonais
CZK	Couronne tchèque	RON	Leu roumain
DKK	Couronne danoise	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
HKD	Dollar de Hong Kong	THB	Baht thaïlandais
HUF	Forint hongrois	TRY	Nouvelle livre turque
IDR	Rupiah indonésienne	TWD	Dollar de Taiwan
ILS	Shekel israélien	USD	Dollar américain
INR	Roupie indienne	ZAR	Rand sud-africain

Autres abréviations	Description
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

q) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 31 août 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Mandats évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Mandats.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours pérémis et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

Notes des états financiers

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2025 et 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats prennent en charge les frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Notes des états financiers

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Le total des rabais de courtage versés par le Mandat aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) des Mandats. Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Mandats et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Mandat.

Les montants en dollars versés par les Mandats (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 août 2025 et 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 13 août 2025, le gestionnaire a annoncé son intention de dissoudre le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC et le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC le 28 novembre 2025 ou vers cette date. La décision de dissoudre le Mandat a été prise en raison de la taille relativement petite du montant de l'actif.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC

Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC

Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC

Mandat privé de revenu d'actions CIBC

Mandat privé d'actions canadiennes CIBC

Mandat privé d'actions américaines CIBC

Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC

Mandat privé d'actions internationales CIBC

Mandat privé d'actions mondiales CIBC

Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC

Mandat privé d'actifs réels CIBC

(collectivement, les « Mandats »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Mandats, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2025 et 2024 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Mandats aux 31 août 2025 et 2024, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Mandats conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Mandats.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Mandats avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Mandat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Mandats ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Mandats.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Mandats;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Mandats à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Mandats à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
20 novembre 2025



Gestion d'actifs CIBC inc.

81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com